

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT
DES HAUTES-ALPES

AR Prefecture

005-210500732-20260428-2026_031-DE
Reçu le 29/04/2026

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE LAZER

Séance du 28 Avril 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt-huit avril à 18h30, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur le Maire de la Commune de Lazer.

Conseillers en exercice : 11
Conseillers présents : 10
Suffrages Exprimés : 11
POUR : 11
Abstention : 0
Contre : 0

Présents : Mmes BOQUILLON Lucienne- GABERT Marie-Line- LAUNAY Océane -MORHET-RICHAUD Patricia-SUSCET Marjorie
Mrs GUIEU André -IMBARD Jérémy - BAJARD Dimitri - VELLAS Sylvain

Excusé : COUDOURET Jean-Paul

Procuration : Jean-Paul COUDOURET a donné procuration à Patricia MORHET RICHAUD

Secrétaire de Séance : Mme Lucienne BOQUILLON

Date de la convocation : 22/04/2026

2026-031

Création poste Technicien Territorial

Au 1^{er} juin 2026

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'un agent, actuellement agent de maîtrise principal, est proposé au grade de technicien par voie de promotion interne par le Centre de Gestion des Hautes Alpes.

Afin de nommer l'agent sur ce grade, Monsieur le Maire propose au conseil municipal de créer un poste de technicien territorial à temps complet à raison de 35H00 heures hebdomadaires et de supprimer un poste d'agent de maîtrise principal au 01/06/2026 (saisine auprès du CDG en date du 03/04/2026).

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Accepte la création d'un poste de Technicien au 1^{er} juin 2026 pour un temps complet de 35h00
- Accepte la suppression du poste d'agent de maîtrise principal au 1^{er} juin 2026
- Dit que les crédits nécessaires sont inscrits au budget 2026.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Le Maire,
Serge MAQUI

